



L'ASSOMPTION

Ville de culture et de patrimoine

CONCOURS

N° 2017-20

**OFFRE D'EMPLOI (2^e affichage)
Technicien(ne) en génie civil
Poste permanent**

La Ville de L'Assomption recherche actuellement un candidat pour pourvoir un poste de technicien en génie civil aux Services Techniques.

Note : le générique masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement pour alléger le texte.

TÂCHES

Sous l'autorité du chef de division génie, le technicien en génie civil sera appelé à effectuer les tâches suivantes :

- élaborer des plans et des dessins en se fondant sur des études préliminaires de design et des esquisses;
- préparer des devis de construction et d'entretien, des estimations du coût et des matériaux requis, établir des calendriers des travaux et rédiger des rapports;
- surveiller ou diriger des travaux ou des études techniques reliés aux sols, à l'écoulement des eaux, aux réseaux d'alimentation en eau, aux égouts, aux installations routières, aux bâtiments et aux structures en vue de recueillir des données pour la réalisation de projets d'ingénierie;
- mener ou surveiller des travaux d'inspection et de mise à l'essai de matériaux de construction;
- surveiller, contrôler et inspecter, au besoin, des projets de construction et d'entretien;
- exécuter d'autres fonctions techniques pour aider à la réalisation de projets de génie civil.

EXIGENCES

- Détenir un diplôme d'études collégiales en technologie du génie civil ou dans une discipline connexe.
- Posséder au moins cinq (5) ans d'expérience dans le domaine.
- Être disponible pour travailler de jour, de soir, de nuit, les fins de semaine et les jours fériés (possibilité).
- Avoir le sens des responsabilités et de l'initiative.
- Démontrer une grande habileté pour le travail d'équipe.
- Être courtois et poli envers les citoyens et la clientèle.
- Maîtrise avancée des logiciels informatiques Microsoft Office et Autocad.

CONDITIONS

La Ville de L'Assomption se réserve le droit d'évaluer, et ce, par l'administration d'examens appropriés, chacune des exigences normales ci-dessus énumérées.

Le poste de technicien en génie civil aux Services Techniques est permanent et est régi par la convention collective des employés de la Ville de L'Assomption SFCP quant au salaire et aux avantages sociaux.

Traitement salarial : classe 10

L'horaire applicable de travail est de 39 heures/semaine, du lundi au vendredi.

Nous vous invitons à acheminer votre curriculum vitae par courrier ordinaire, électronique ou par télécopieur, et ce, avant le **15 septembre 2017 à 12 h**, à l'adresse suivante :

VILLE DE L'ASSOMPTION
Service des ressources humaines
Poste : Technicien en génie civil
(Concours n° 2017-20 | 2^e affichage)

399, rue Dorval
L'Assomption (Québec) J5W 1A1
Télécopie : 450 589-4512 | bmarin@ville.lassomption.qc.ca

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui manifestent un intérêt envers la Ville de L'Assomption. Cependant, seuls les candidats retenus seront contactés. La Ville de L'Assomption applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les personnes handicapées à présenter leur candidature.